

Le Nouvel éducateur

La revue du mouvement Freinet

FÉVRIER 2020 n° 246 - 9 €



DOSSIER

Faire vivre les Droits de l'enfant

LES CLASSES

Saisir la vie au vol

CARTE BLANCHE

Syndicalisme et
pédagogie

ARTS ET CRÉATIONS

À plusieurs



SOMMAIRE

4 Chronique

5 à 30 DOSSIER Faire vivre les droits de l'enfant

- 6 Les droits de l'enfant à l'école
Jean Le Gal
- 8 Cent ans des droits de l'enfant
Catherine Chabrun
- 10 Fin de droits pour les enfants
Laurent Ott
- 12 Faire vivre les Droits de l'enfant
en maternelle
Esther Bresse, Alba Rodriguez, Véro Vicente
- 14 Prendre conscience de ce que l'on a
Clotilde Jouzeau-Kraeutler
- 16 Élysa et l'engagement
Cathy Rigal
- 18 Les recherches libres mathématiques
Julien Rougelot
- 20 Des outils au service de
l'individualisation des apprentissages
Fanny Autric et Éric Joffre
pour le Chantier outils
- 22 La technologie numérique
pour une école coopérative
Lanfranco Genito
- 24 Le droit à une vie digne
Annamaria Pellechia
- 26 Le théâtre, chemin de l'espérance
Georges Bellot
- 28 De l'éducation aux droits
lorsque le Droit est absent...
Philippe Durand
- 30 MÉMOIRE VIVE
La coopération à l'École moderne
Célestin Freinet

31 à 50 VIE DE L'ICEM

Les classes
Les groupes de travail
Carte blanche
Actualités

I à VIII CréAtions (encart détachable)

ÉDITORIAL

Faire vivre les droits des enfants

À Saint-Étienne, le parc de l'Europe s'ouvre sur une sculpture d'Éva Roucka représentant deux enfants jouant dans un cerceau. Y sont gravés dans le bronze des articles de la Convention internationale des droits de l'enfant.¹

Un massif fleuri, une allée bordée de platanes, des toboggans et des balançoires : un lieu où l'enfant peut vivre son droit fondamental, celui d'être un enfant !

On évoque souvent des régions du monde où les droits de l'humain comme ceux des enfants sont bafoués. Mais en France, trente ans après l'adoption de la Convention internationale des droits de l'enfant, ces derniers ne sont toujours pas respectés. Trop d'enfants errent dans la rue comme ils errent dans la vie, sans toit, hors des murs de l'école, hors des normes de la société, sans protection et pour les plus âgés, dans la peur d'être arrêtés puis expulsés s'ils sont considérés comme majeurs. Trop d'enfants en situation de précarité n'ont pas accès à l'éducation : pas de domicile fixe donc pas d'inscription à l'école. Ils sont les invisibles de nos rues. La France ne fait pas tout pour ses enfants, trop occupée à satisfaire ses intérêts économiques et financiers à court terme. On le sait : investir dans l'enfance, c'est s'engager dans le long terme.

Et dans nos classes ? La pédagogie Freinet et les droits de l'enfant sont intimement liés.

C'est ce que veut montrer le dossier de ce numéro : comment l'organisation coopérative favorise l'exercice de droits fondamentaux, comment le droit à la parole, à la culture et la connaissance, à la créativité vivent par l'écoute, l'entraide et la critique coopérative. Ces pratiques éducatives favorisent l'émergence de questionnements, de créations et de recherches personnelles ou collectives...

» » » Le comité de rédaction

1. Les articles de la Convention (diaporama ou pdf) : <http://www.catchabrun.com/2019/11/la-convention-a-30-ans.html>

Le droit à une vie digne

» » » Annamaria Pellechia

Une pédagogie libératrice pour les enfants des rues au Guatemala : une contribution de la pédagogie Freinet pour une société plus juste.



Qui sont les enfants des rues ? Des filles, mères souvent dès l'âge de 15 ans et des garçons, poussés dans les rues par la pauvreté et la violence domestique. Ils sont seuls, exposés aux trafiquants et aux milices violentes, et, dans les rencontres qu'ils font, ils recherchent l'affection et la compréhension qu'ils n'ont plus.

En 1993, Gérard Lutte, enseignant belge de psychologie du développement à l'Université de Rome, va au Guatemala pour mener une recherche sur ces enfants des rues. À partir de leurs histoires, il remarque que les institutions ne les ont pas impliqués dans les décisions et n'ont pas essayé de développer le sens critique et l'engagement social pour lutter contre les causes de la pauvreté. Il établit des relations d'amitié avec ces jeunes.

Le Mojoca¹

Dans sa tentative de les aider, Gérard Lutte imagine un mouvement, le Mojoca² : « Dans ces rencontres, en dialoguant avec eux, en essayant d'aider chacun à réaliser ses rêves, est née l'idée de former un mouvement autogéré par eux-mêmes³. »

1. Site web : <http://www.mojoca.org.gt/>
Mouvement belge de soutien au Mojoca, en langue française : <https://www.mojoca.be/Mojoca> sur facebook : <https://www.facebook.com/Guatemala.Mojoca/>

2. MOJOCA : Movimiento Jovenes de la Calle.

3. Cf. l'exposé de Gérard Lutte dans le cadre de la rencontre **Incroci di strade per i diritti umani e la pace**, Napoli, 20 avril 2016 : « J'ai rencontré Mirna en 1993, elle avait 13 ans, je l'ai interviewée, elle m'a raconté une histoire choquante... C'est une des raisons qui m'ont poussé à prendre la décision de rester avec eux... ».

Pour en savoir plus, un article de Gérard Lutte à lire ici : <https://www.icem-pedagogie-freinet.org/node/60115>

Il déclare : « Nous donnons la priorité aux filles car elles subissent le plus de violence, souvent même des violences sexuelles de la part de policiers. Les filles ont aussi davantage de besoins puisqu'elles sont souvent enceintes ou ont des enfants et il n'est pas évident de bien élever les enfants dans la rue ».

En 2006, après plusieurs années de victoires et de défaites, c'est la complète autogestion, les garçons et les filles prennent des décisions, les adultes n'étant que des conseillers.

Le principe inspirant était que les enfants ont l'intelligence, les compétences et les valeurs nécessaires pour devenir responsables de leur vie, s'intégrer dans la société en tant que citoyens, diriger le Mojoca et contribuer à une société plus juste. Une grande attention est accordée à l'égalité des sexes et à la lutte contre la violence sexiste : les filles qui refusent le pouvoir de l'argent et des hommes sur les femmes participent à la construction d'une société plus respectueuse de la vie et de la dignité de chacun.

De l'exclusion à la participation

La transition rue-insertion dans la société en tant que citoyens responsables se déroule en quatre étapes. La **première** consiste en une



rencontre pour décider ensemble, comment faire face à leurs besoins vitaux. La **deuxième** étape prévoit que ceux qui font partie du Mouvement, participent à la vie de la *Maison de l'amitié* (ouverte de 7h à 19h), signent un contrat avec droits (utilisation des douches, repas, soins pour la santé physique et mentale, assistance sociale, etc.) et devoirs (respect des règles de cohabitation, engagement à l'école et dans l'apprentissage d'un métier en atelier, prise en charge d'eux-mêmes, de leurs amies et amis de route). Cette phase délicate nécessite un grand effort d'engagement, de continuité, un changement radical de vie et la suppression de la drogue, condition vitale pour un projet de vie alternatif.

La **troisième** concerne la réintégration dans la société avec un emploi et un foyer.

La **dernière** étape : la vie hors rues. Si les filles qui ont quitté la rue le souhaitent, elles continuent de recevoir de l'aide du Mojoca et sont invitées à soutenir leurs camarades qui vivent toujours dans la rue, à travers des groupes de travail.

L'Assemblée générale des jeunes prend les décisions et le Comité de

direction qui s'occupe réellement du Mouvement est élu par les jeunes (un délégué par groupe).

L'aspect financier est un défi. Pas de subvention du gouvernement. Certaines ressources proviennent de récompenses (trois prix internationaux) et des réseaux d'amitié (Italie, Belgique) ; d'autres, de la vente de produits fabriqués. La *Maison de l'Amitié* accueille diverses activités professionnelles : boulangerie, atelier de couture, cuisine, pizzeria et récemment le Mojocafé, cafétéria ouverte sur l'extérieur, où on vend aussi des pâtisseries et du pain. Dans la cuisine, on prépare des petits déjeuners et des déjeuners pour les cinquante personnes qui habitent la maison pendant la journée. Chacun effectue une tâche : administration, espace médical et psychologique, espace éducatif, laboratoires, espaces pour les nouveaux-nés, les adolescents, les enfants des rues. L'espace est utilisé au maximum.

Expérience de formation sur les techniques Freinet

À la demande de Gérard Lutte, Marco Esteban et son épouse Maria Socorro, deux enseignants mexicains

du MMEM⁴, ont participé à une initiative de solidarité pour le Mojoca, avec Lanfranco Genito, créateur de l'initiative. Ils ont animé un cours gratuit sur les techniques Freinet en juillet 2019 avec la participation de quarante enseignants et opérateurs du Mojoca et de l'association Sulla Strada⁵ : « Liberté d'expression, expérimentation, coopération, éducation au travail, créativité, mondialisation et école populaire sont des principes que nous partageons avec ce groupe. Nous avons travaillé avec le journal de l'école, les textes libres, la lecture à haute voix, les conférences (ils ont parlé des textiles mayas, du rock, du football, des grossesses non désirées, de l'école Mojoca, de la vie dans la rue, entre autres), la correspondance, les jeux coopératifs et le montage vidéo. Le produit de cette rencontre est le *Mojoca Gazette* n° 1 qui reproduit les textes libres des participants Mojoca et "Sulla Strada". Ils y partagent leurs sentiments, leurs histoires et leurs pensées ; c'est un matériau intéressant car il reflète l'identité de chaque auteur. »

Et puis Marco et Socorro font une réflexion politique : « Dans une société injuste, résultat d'un système social d'exploitation, les jeunes de la rue sont le produit et le reflet de cette société qui a privilégié la concentration de la richesse entre les mains de quelques-uns et l'exploitation des grandes sociétés transnationales. Les gouvernements ne le feront pas, ce sont les communautés qui doivent influencer cette

4. MMEM : Mouvement mexicain de l'École moderne.

5. Cette association organise une école populaire dans le village maya de Cerro La Granadilla, à 45 km de la capitale, en ôtant ainsi, chaque année, 300 enfants de la production de feux d'artifice. Voir <https://www.sullastrada.org>



situation d'une manière politique, éducative et sociale. Le Mojoca est une réponse des jeunes de la rue. »

Le but de Mojoca est de promouvoir, par l'amitié libératrice et l'apprentissage (un moyen de prendre conscience de ses droits pour atteindre sa propre libération), par l'éducation des marginalisés et des opprimés, la transformation de

victimes inconscientes d'un système fondé sur l'inégalité en protagonistes de leur vie et agents du changement social, créateurs d'un monde plus juste et plus solidaire⁶. ◀◀

6. Pour consulter l'article dans son entier, aller sur cette page : <https://www.icem-pedagogie-freinet.org/node/60022>

Écoutons les enfants !

Des enfants ont interpellé les associations du collectif de la Dynamique « De la Convention aux actes » sur les articles de la CIDE.

Sarah : « Les enfants doivent être considérés de la même façon qu'ils soient riches ou pauvres »

Article 27

1. Les États parties reconnaissent le droit de tout enfant à un niveau de vie suffisant pour permettre son développement physique, mental, spirituel, moral et social.
2. C'est aux parents ou autres personnes ayant la charge de l'enfant qu'incombe au premier chef la responsabilité d'assurer, dans les limites de leurs possibilités et de leurs moyens financiers, les conditions de vie nécessaires au développement de l'enfant.
3. Les États parties adoptent les mesures appropriées, compte tenu des conditions nationales et dans la mesure de leurs moyens, pour aider ces parents et autres personnes ayant la charge de l'enfant à mettre en œuvre ce droit et offrent, en cas de besoin, une assistance matérielle et des programmes d'appui, notamment en ce qui concerne l'alimentation, le vêtement et le logement.

<https://www.delaconventionauxactes.org/la-dynamique/>